

**VILLAGE DU FESTIVAL : DOSSIER DE PRÉSENTATION**

Le Village du festival est une infrastructure installée au cœur de la ville, place Saint-Roch pendant toute la durée du festival Arte Flamenco. Il est un point de repère pour les festivaliers qui peuvent y trouver :

- un espace billetterie /accueil /information /boutique du festival animé par l'équipe du festival,
- un espace animé tout au long de la semaine,
- un espace détente,
- un espace presse où se déroulent entre autres les directs quotidiens de France Bleu Gascogne,
- l'espace institutionnel du Conseil départemental des Landes,
- un espace commerçant

Les stands sont mis à disposition des commerçants à titre gracieux et sont dotés d'un mobilier basique (tables, chaises). Les commerçants sont autonomes et doivent prévoir le matériel nécessaire à l'aménagement de leur stand.

Selon la configuration des stands proposés, un même espace de vente pourra réunir plusieurs enseignes différentes.

Les frais de transports, logement, restauration des commerçants sont à leur charge durant toute la durée du festival.

**L'édition 2017 du festival se déroulera du 3 au 8 juillet. Le Village du festival ouvrira ses portes du lundi 3 au samedi 8 juillet inclus de 10h à 20h de façon ininterrompue.**

Le Village du Festival sera gardienné chaque nuit du dimanche 2 au samedi 8 juillet inclus.

Après réception des candidatures, l'équipe du festival sélectionnera les commerçants du Village 2017. **Chaque commerçant sélectionné pour participer au festival s'engagera à :**

- proposer à la vente les seuls produits convenus avec l'organisation du festival et dans le respect de l'esprit de la manifestation : produits ayant trait à l'Espagne, la culture andalouse et le flamenco. L'organisateur se réserve le droit de faire retirer d'un stand tout produit ne respectant pas l'esprit du festival ;
- signer et respecter la convention de mise à disposition du stand ;
- en qualité d'employeur, assurer, le cas échéant, les rémunérations, charges sociales et fiscales, des salariés amenés à travailler sur le stand. Il lui appartiendra notamment de solliciter, en temps utile, auprès des autorités compétentes, les autorisations préalables à l'embauche ;
- contracter les assurances nécessaires pour le matériel et les marchandises exposées et à respecter les lieux mis à sa disposition par l'organisation du Festival ;
- acheminer ses produits, installer et désinstaller son stand, en toute autonomie et dans les horaires convenus avec l'organisation du festival ;
- être présent chaque jour d'ouverture du Village du Festival pendant Arte Flamenco ;
- assurer en autonomie l'animation commerciale et la surveillance de son espace de vente durant les horaires d'ouverture au public

A noter que l'organisation du festival Arte Flamenco, et le Conseil départemental des Landes, ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables en cas de vol ou de dégradation durant ces horaires d'ouverture.

- tenir informée l'équipe du festival de toute modification ou annulation qui interviendrait dans l'organisation du stand, avant l'ouverture du Village.

En cas de modification, annulation ou cas de force majeure reconnu par la loi, l'organisation du festival Arte Flamenco se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'inscription délivrée aux commerçants.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM DE LA SOCIÉTÉ .....

NOM ET PRÉNOM DU COMMERÇANT .....

TÉLÉPHONE FIXE.....

PORTABLE .....

E-MAIL .....

Merci de nous faire parvenir avant le 28 février 2017 par voie électronique ou postale un dossier de présentation comprenant les informations suivantes :

- une description des types de produits proposés à la vente (préciser les conditions de fabrication – matières, lieux de fabrication, artisanat ou non etc.),
- les photos de ces produits,
- les stocks disponibles,
- les tarifs.

L'équipe du festival valorise également les démarches d'animation du Village. Ainsi, si vous pensez pouvoir présenter au public une animation en rapport avec vos produits ou votre démarche, vous pouvez la décrire ici :

.....

.....

.....

.....

.....

Les critères de sélection portent sur le rapport qualité/prix des produits et sur leur originalité. Ces produits doivent respecter l'esprit de la manifestation et être disponibles en quantité nécessaire pour faire face à la demande. L'offre doit être accessible à tous les types de publics / de budgets. S'il s'agit d'une offre vestimentaire, il faut également prévoir une gamme pour les enfants.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter Fatima Benjou, Assistante logistique festival Arte Flamenco.

e-mail : fatima.benjou@landes.fr

Tel : 05.58.46.34.29

Adresse postale :  
Hôtel du Département  
Direction de la Culture et du Patrimoine  
Festival Arte Flamenco  
23, rue Victor Hugo  
40025 MONT-DE-MARSAN CEDEX